

FORMATION DES RESPONSABLES D'ANIMATION



Livret de suivi et d'accompagnement BAFA · ASF · AVLA

Éclaireuses ♦ Éclaireurs de France

Ce document est un livret de suivi personnel.
Il permet à la ou au stagiaire de suivre toutes les étapes de sa formation, de définir son parcours et d'évaluer régulièrement l'acquisition de ses compétences.

C'est aussi un outil qui permet aux formatrices et formateurs de l'accompagner dans sa progression.

Nom :

Prénom :

N° BAFA :



Scouts et laïques
www.eedf.fr

ÉCLAIREUSES + ÉCLAIREURS
DE FRANCE

BIENVENUE EN FORMATION !

Bonjour,

Nous te souhaitons la bienvenue dans ta formation chez les Éclaireuses Éclaireurs de France !

Être animatrice ou animateur, c'est non seulement s'occuper d'enfants ou d'ados, les aider à grandir, les accompagner dans leurs projets, etc.

Mais c'est aussi faire partie d'une équipe, coopérer, monter des projets...

La formation proposée par les Éclaireuses Éclaireurs de France t'invite à acquérir des connaissances et développer des compétences qui te permettront de t'engager dans tes fonctions, dans les meilleures conditions.

Nous te souhaitons une formation enrichissante, beaucoup de plaisir et d'expériences passionnantes.

L'équipe nationale Adultes dans le Scoutisme - Aventure Formation
ent-asaf@galilee.eedf.fr

UN LIVRET, TROIS CERTIFICATIONS

Nous proposons trois parcours de formation d'animation, qui se complètent, et qui donnent chacun droit à une certification.

Nous sommes une association d'Éducation Populaire et de Scoutisme (nous en parlerons au cours des formations), et donc nos formations s'inscrivent dans ces deux courants éducatifs. Notamment, nous sommes membre de la fédération du Scoutisme Français, et mettons donc en œuvre le plan de formation de cette fédération.

LE BAFA est une formation d'animation valable dans toutes les structures d'animation. La fédération du Scoutisme Français est habilitée à former au BAFA, et donc les EEDF aussi (tous les détails p. 4).

L'ASF est une formation d'animation interne à la fédération du Scoutisme Français, et donc valable uniquement pour les activités organisées par des associations membres de cette fédération, comme les EEDF (tous les détails p. 5&6).

L'AVLA est une formation d'animation spécifique pour animer avec un public en situation de handicap mental. Il s'agit d'une formation interne aux EEDF (tous les détails p. 7).

LE CONTENU DE CE LIVRET



LES CURSUS

Les détails sur le BAFA, l'ASF, l'AVLA...
pages 3 à 7



LE PROJET EEDF...

Les valeurs et la méthode éducative des EEDF
pages 8 et 9



L'ÉVALUATION

La démarche d'évaluation des EEDF, la validation, les repères...
pages 10 à 13



TA PROGRESSION

Pour chaque étape de formation, tes notes sur ta progression
pages 14 à 34



LA CERTIFICATION

Les documents à remplir pour demander ton certificat
page 35

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Ces objectifs ont été établis par le ministère en charge de la jeunesse et de l'éducation populaire, dans le cadre de la formation BAFA. Ils ont été complétés par les EEDF, et sont utilisés comme repères pour nos trois cursus (BAFA, ASF, AVLA), même si certaines compétences sont spécifiques à l'ASF (voir p. 10&11).

Préparer l'animatrice ou l'animateur à exercer les fonctions suivantes :

- Assurer la sécurité physique et morale des mineur-es et en particulier les sensibiliser dans le cadre de la mise en œuvre d'un projet pédagogique, aux risques liés, selon les circonstances aux conduites addictives, et aux comportements, notamment ceux liés à la sexualité.
- Participer à l'accueil, à la communication et au développement des relations entre différent-es actrices et acteurs.
- Participer au sein d'une équipe, à la mise en œuvre d'un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif dans le respect du cadre réglementaire des ACM.
- Encadrer et animer la vie quotidienne et les activités.
- Accompagner les mineur-es dans la réalisation de leurs projets.

Accompagner l'animatrice ou l'animateur vers le développement d'aptitudes lui permettant :

- De transmettre et de faire partager les valeurs de la République, notamment la laïcité.
- De situer son engagement dans le contexte social, culturel et éducatif.
- De construire une relation de qualité avec les membres de l'équipe pédagogique et les mineur-es, qu'elle soit individuelle ou collective, et de veiller notamment à prévenir toute forme de discrimination.
- D'apporter, le cas échéant, une réponse adaptée aux situations auxquelles les mineur-es sont confronté-es.
- De prendre du recul sur soi et sur son action (objectif spécifique aux EEDF).

LES AIDES AU FINANCEMENT DU BAFA

Les aides éventuelles auxquelles tu peux prétendre dépendent de ta région, de ton département.



Aides de la CNAF et les aides complémentaires des CAF

La Caisse nationale des allocations familiales (CNAF) accorde une aide, versée par chacune des Caisses d'allocations familiales, aux stagiaires inscrit-es, sans condition de ressources ni d'âge, y compris pour les non allocataires. Les **Mutualités sociales agricoles (MSA)** peuvent également proposer des aides.

Au-delà de ces aides, il existe tout un panel d'aides locales.

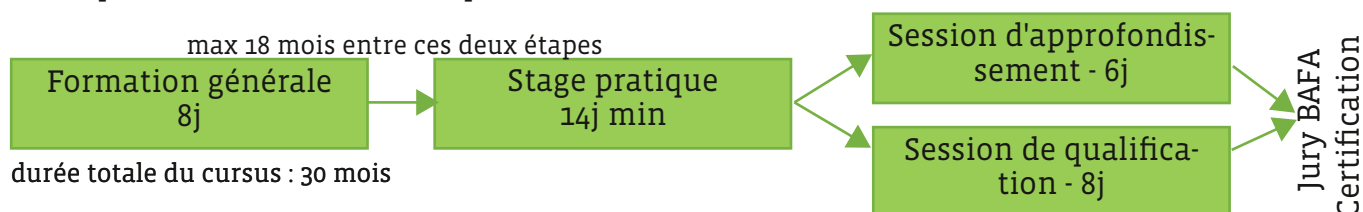
Renseigne-toi, car peut-être tu pourras trouver une aide auprès de :

- ta mairie
- ton comité d'entreprise (ou celui de tes parents)
- d'organismes d'Accueils collectifs de mineur-es
- ton conseil régional

BREVET D'APTITUDE AUX FONCTIONS D'ANIMATION

arrêté du 15
juillet 2015

La formation **BAFA** est agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports. Le BAFA permet d'encadrer tout « accueil collectif de mineur-es » (ACM). Le cursus de formation impose un ordre précis des différentes étapes.



La fin de chaque étape fait l'objet d'une évaluation avec l'équipe de formation.

En fin de cursus, un jury départemental Jeunesse et Sport délivre au stagiaire ou à la stagiaire le BAFA, ce qui permet de devenir animateur·trice BAFA titulaire. Attention : il faut suivre les dates de jury sur internet, puis aller chercher son diplôme ! **Le BAFA n'est valable que lorsqu'on a récupéré le papier du diplôme !**

1. la Formation Générale (commune avec l'ASF et l'AVLA)

C'est une session théorique (sans enfant). Elle permet d'appréhender la fonction d'animatrice ou d'animateur sous tous ses aspects. Elle vise l'acquisition de connaissances et de compétences de base nécessaires à l'animation de mineur-es. Elle donne le titre d'animatrice ou d'animateur BAFA stagiaire.

Contenus du stage :

- Découverte du projet éducatif EEDF.
- Rôle et attitude de l'animatrice et de l'animateur.
- Engagement éducatif.
- Connaissance des publics.
- Vie quotidienne.
- Notion de projets.
- Législation, réglementation, sécurité.
- Communiquer avec l'environnement naturel et humain.

2. le Stage Pratique (peut être commun avec l'ASF)

Ce stage dure 14 jours minimum, en situation réelle d'animation. Il peut être fractionné en deux parties. Il permet d'être en situation d'animatrice ou d'animateur stagiaire et de mettre en œuvre sur le terrain les notions abordées pendant la formation générale.

Contenus du stage

- Mise en application du projet éducatif de la structure dont dépend l'ACM.
- Organisation de la vie collective et gestion de la vie quotidienne.
- Préparation et conduite d'activités, dans le cadre d'un projet.
- Organisation d'un projet d'activité.
- Gestion pratique des relations enfants/parents.
- Travail en équipe.
- Démarche d'évaluation et d'engagement dans la formation.

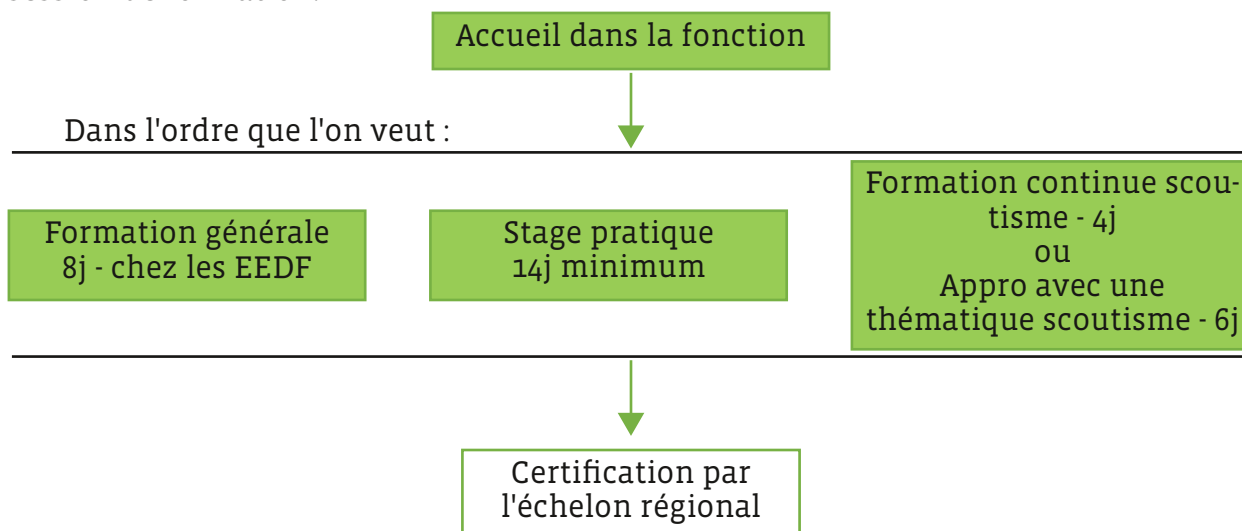
3. La session d'approfondissement ou de qualification

Ces deux types de sessions théoriques permettent de faire le point sur l'expérience pratique vécue, d'exprimer les difficultés et réussites rencontrées et de développer d'autres compétences.

Contenus du stage :

- La session d'approfondissement aborde une technique ou un thème particulier mais garde une fonction généraliste.
- La session de qualification concerne la pratique d'activités sportives particulières (voile, surveillant de baignade etc), et donne un brevet supplémentaire.

La formation **ASF** est une formation interne aux mouvements du Scoutisme Français qui permet d'acquérir des compétences spécifiques liées à l'encadrement des camps de scoutisme. La stagiaire ou le stagiaire peut commencer sa formation par l'encadrement d'activités ou par une session de formation.



L'Accueil dans la Fonction

Une rencontre entre le-la stagiaire et le-la responsable de groupe marque l'entrée dans la formation d'Animateur ou d'Animatrice Scoutisme Français. Au terme de cette rencontre, il y a une contractualisation d'engagement dans la fonction entre ces deux personnes. Cette étape donne le titre d'animatrice ou d'animateur ASF stagiaire.

La Formation Générale (commune avec le BAFA et l'AVLA)

C'est une session théorique (sans enfant). Elle permet d'appréhender la fonction d'animateur ou d'animatrice sous tous ses aspects. Elle vise l'acquisition de connaissances et de compétences de base nécessaires à l'animation de mineur·es.

Contenus du stage :

- Découverte du projet éducatif EEDF.
- Rôle et attitude de l'animatrice et de l'animateur.
- Engagement éducatif.
- Connaissance des publics.
- Vie quotidienne.
- Notion de projets.
- Législation, réglementation, sécurité.
- Communiquer avec l'environnement naturel et humain.

Le Stage Pratique (peut être commun avec le BAFA)

Ce stage dure 14 jours minimum, en situation réelle d'animation, que ce soit sur des activités d'année ou des camps. Il permet d'être en situation d'animateur ou d'animatrice stagiaire.

Contenus du stage

- Mise en application du projet éducatif de la structure dont dépend l'ACM.
- Organisation de la vie collective et gestion de la vie quotidienne.
- Préparation et conduite d'activités, dans le cadre d'un projet.
- Organisation d'un projet d'activité.
- Gestion pratique des relations enfants/parents.
- Travail en équipe.
- Démarche d'évaluation et d'engagement dans la formation.

ANIMATEUR—TRICE SCOUTISME FRANÇAIS (SUITE)

La formation continue scoutisme

Ces quatre jours ont pour but de développer des compétences d'animation spécifique au scoutisme (la méthode scout, la vie en plein air...). Ils peuvent être fractionnés en plusieurs sessions de formation (sur des tremplins, des camps écoles, etc).

Cette peut aussi se faire lors d'un stage d'approfondissement avec une thématique autour du scoutisme et de la vie en pleine nature.

La certification régionale

À chaque étape du cursus, ton équipe de formation, ta directrice ou ton directeur validera cette étape à la fin du livret. Une fois toutes les étapes accomplies, tu dois scanner la page en question, et l'envoyer à l'échelon régional qui te donnera le certificat de l'ASF. Tu seras alors animatrice ou animateur ASF titulaire. **Attention : l'ASF n'est valable qu'à partir du moment où tu as ton certificat papier entre les mains !**

La Reconnaissance des Compétences et de l'Expérience (RCE)

Il s'agit d'alternatives au cursus normal pour obtenir la certification ASF. Il y a trois possibilités :

- avec les trois étapes du cursus BAFA effectuées et validées, ainsi qu'un an d'expérience dans l'association
- avec le brevet du BAFA obtenu, ainsi qu'un an d'expérience dans l'association
- si pas de BAFA complet ou en cours : il faut deux ans d'expérience d'animation aux EEDF, au moins 28 jours d'animation pendant ces deux ans, ainsi que 8 jours de session de formation (possiblement en discontinu). Ces 8 jours peuvent être des formations tremplin, des camps froissartage, etc.

Pour obtenir une Reconnaissance des Compétences et de l'Expérience, il faut justifier des conditions d'une de ces trois possibilités, et renvoyer le formulaire de RCE (p. 35) à l'échelon régional qui pourra alors certifier l'ASF.





ANIMATEUR-TRICE VACANCE LOISIRS ADAPTÉS

animer pour des personnes en situation de handicap mental

La formation **AVLA** est une formation des Éclaireuses Éclaireurs de France, ouverte à toutes et tous. Elle permet de construire des compétences spécifiques liées à l'animation des vacances et loisirs adaptés pour adultes et mineur-es en situation de handicap mental.

Objectifs de la formation AVLA

Permettre de développer ses capacités et d'acquérir les connaissances et compétences nécessaires à l'exercice de la fonction d'Animateur ou d'Animatrice de Vacances et Loisirs Adaptés auprès de personnes en situation de handicap mental.

Parcours de formation

À partir de la formation scolaire ou professionnelle et des expériences vécues, un parcours de formation classique ou modulaire adapté et personnalisé est construit avec le ou la stagiaire par le Service Vacances Adaptées auquel tu t'es adressé-e.

Parcours classique (à partir de 17 ans)

Validation sur l'encadrement de public mineur

- Évaluation des compétences à partir d'un entretien avec le directeur ou la directrice du Service Vacances.
- Stage de formation générale BAFA / ASF / AVLA : 8 jours.
- 1er stage pratique en séjours de vacances ou loisirs adaptés : 14 jours minimum.
- Stage d'approfondissement BAFA organisé par les EEDF.
- Évaluation et validation.

Parcours modulaires (à partir de 18 ans)

Validation sur l'encadrement de public adulte et mineur

- Évaluation des compétences à partir d'un entretien avec le directeur ou la directrice du Service Vacances ou son·sa représentant·e.
- Module de formation en fonction des besoins.
- Expérience pratique en séjours de vacances ou loisirs adaptés : 14 jours minimum.
- Évaluation et validation.

Chaque étape fait l'objet d'un suivi personnalisé et d'une évaluation avec le directeur ou la directrice du Service Vacances et l'équipe de formation.

En fin de cursus, le·la stagiaire obtient son certificat d'AVLA, délivré par le directeur ou la directrice du Service Vacances.

Compétences à acquérir

- Participer à la mise en œuvre du projet pédagogique et de la vie collective
- Encadrer et animer les activités
- Assurer la sécurité et veiller au bien-être des participant·es
- Encadrer et animer la vie quotidienne du séjour
- Agir au sein d'une équipe d'animation
- Communiquer avec les prescripteurs ou les prescriptrices et avec l'environnement du séjour
- Prendre du recul sur soi et son action

Contenus de formation

- Connaissance des publics des vacances et loisirs adaptés et de leur environnement
- Connaissance du projet de l'association
- Attitudes éducatives des animateurs ou des animatrices et de l'équipe
- Un projet adapté pour adultes en situation de handicap
- Un projet adapté pour enfants et adolescent·es en situation de handicap
- Cadre législatif et réglementaire
- Être animateur ou animatrice au sein d'une équipe

LE PROJET ÉDUCATIF DES EEDF

nos valeurs & notre méthode éducative

Un mouvement de jeunesse membre de la Fédération du Scoutisme Français

« Reconnus d'utilité publique et agréés par le ministère de la Jeunesse, de l'Éducation Nationale et de la Recherche en tant qu'associations de jeunesse et d'éducation populaire, les six mouvements de la Fédération du Scoutisme Français sont fondés sur le bénévolat et le volontariat. Indépendants et non politiques, ouverts à tous sans discrimination de religion, d'origine sociale ou de sexe, ils complètent les autres formes d'éducation (la famille, l'école, les amis, etc.).

L'une des forces de la Fédération du Scoutisme Français est sa diversité, aussi bien dans le pluralisme des religions et courants de pensée qu'elle regroupe, que dans les pratiques pédagogiques qu'elle propose. Cette diversité se traduit par une capacité à remettre en question ses méthodes éducatives pour qu'elles répondent aux attentes de tous les jeunes, appliquant ainsi les principes du scoutisme définis par Baden Powell, tout en tenant compte d'une réalité qui a profondément évolué depuis sa création.»

BUT ET COMPOSITION

1.1 L'Association des Éclaireuses et Éclaireurs de France a pour but de contribuer à la formation de la jeunesse par l'animation de sociétés de jeunes selon les principes et pratiques du scoutisme. L'Association est un Mouvement de jeunesse qui, dans une perspective d'éducation permanente, réunit des enfants, des adolescents et aussi des adultes qui prennent ensemble des responsabilités et, par ce moyen, poursuivent leur formation.

1.2 L'Association, laïque comme l'École publique, est ouverte à toutes et à tous, sans distinction d'origines ou de croyances. Elle ne relève d'aucun parti ni d'aucune église et s'interdit toute propagande religieuse, philosophique ou politique. Chacun de ses membres est assuré de trouver, au sein de l'Association, respect et compréhension.

1.3 S'imposant le respect effectif de la dignité et des virtualités propres à chacun de ses membres, l'Association, ouverte aux garçons et aux filles, pratique la coéducation.

1.4 L'association vise à former des citoyens engagés qui connaissent leur pays, ouverts sur le monde, conscients des problèmes liés aux enjeux sociaux, culturels, environnementaux, économiques et attachés à les résoudre.

L'association ne sépare pas ce devoir civique de la lutte pour libérer l'homme et la femme de tout asservissement. Elle s'efforce de promouvoir la nécessaire entente entre les peuples par la pratique de la fraternité entre tous les jeunes de tous les pays et s'engage à lutter contre toute forme de racisme.

Elle apprend aux enfants, aux jeunes et aux adultes à connaître et comprendre le monde dans lequel ils vivent, et engage tous ses membres à agir pour protéger et faire respecter l'équilibre et l'harmonie de notre environnement.

Le projet éducatif correspond aux grands principes et conceptions d'éducation défendus par le mouvement. Il s'ancre dans le registre des valeurs et aussi des conceptions idéologiques. Le projet éducatif des EEDF est le résultat de notre double appartenance au mouvement scout d'une part, et au réseau des associations laïques et complémentaires de l'école publique d'autre part.

Pour mettre en œuvre ce projet, l'association des EEDF propose des principes éducatifs et des éléments de méthodes que les équipes d'animation adaptent dans le cadre de l'élaboration et de la réalisation de leurs projets pédagogiques.

1. Les Éclaireuses Éclaireurs de France proposent un projet d'éducation basé sur une autoéducation progressive collective

Le jeune, individu à part entière, possède la capacité de se développer dans tous les domaines et d'être acteur de son propre développement.

En vivant des expériences, en explorant, en découvrant, l'enfant et le jeune construisent chacun leur propre identité, dans un processus d'éducation par l'action.

Cette autoéducation se fait au rythme de chacun et selon des méthodes adaptées à chaque tranche d'âge.

La vie en petites équipes ou au sein du groupe contribue à cette édification, en fournissant des repères, en créant des liens contribuant à la progression personnelle de chacun. L'accueil de public spécifique, en intégration ou en groupe, fait l'objet d'une prise en compte des besoins, des limites et d'une adaptation du projet.

2. Les Éclaireuses Éclaireurs de France proposent une organisation où enfants et jeunes sont acteurs démocratiques de la vie collective

Un engagement personnel, au sein de l'association, à agir de son mieux pour respecter ses choix et les valeurs du mouvement, prélude à un engagement citoyen.

La mise en œuvre d'une vie démocratique participative, associant les enfants et les jeunes aux décisions les concernant. La responsabilité, à tout échelon de l'association, fait l'objet d'un contrôle et d'un accompagnement.

Une relation éducative positive construite sur le respect et la confiance réciproque où l'adulte accompagne le jeune dans sa démarche d'auto éducation.

Des règles claires et explicites, nécessaires à l'autonomie de l'enfant sont posées, les cadres et les limites fixées sont respectés. La transgression des règles est sanctionnée.

3. Les Éclaireuses Éclaireurs de France proposent une auto gestion de la vie quotidienne, terrain d'apprentissage de l'autonomie et de la solidarité

La vie quotidienne en pleine nature, nécessite une attention et une implication de tous, dans la mise en œuvre et le maintien de conditions d'hygiène satisfaisantes. Elle fournit aussi les moyens d'une éducation basée sur des rapports harmonieux entre l'homme et son milieu de vie, assez loin des problèmes de consommation et de confort. Pendant l'année, le scoutisme se vit à travers l'organisation d'activités à la journée, de week-end et de mini séjours en camping dès que les conditions le permettent.

La vie en petites équipes est indispensable à l'autogestion. Elle facilite l'apprentissage de la solidarité. L'organisation des tâches quotidiennes relève dès que possible de la petite équipe au sein de laquelle les enfants sont associés à toutes les missions. Les repas font l'objet de menus élaborés et préparés par les enfants (cuissons sur table à feu, réchauds, repas trappeur).

L'autonomie et l'autogestion des jeunes sont balisés par des repères temporels et spatiaux clairement établis.

4. Les Éclaireuses Éclaireurs de France proposent l'organisation d'activités et de projets, avec la nature comme terrain d'aventure, de découverte, d'expérience

La pédagogie du projet au cœur de toute démarche. Les enfants et les jeunes sont associés aux choix, décisions, réalisation, évaluation des projets d'activités qu'ils construisent ou auxquels ils sont associés.

Le jeu et l'activité sont les moteurs de l'apprentissage et de l'éducation.

Des projets en autonomie, peuvent être organisés par les adolescents et préadolescents. L'«explo» concerne des jeunes âgés de 11 à 15 ans, en petite équipe. Une préparation minutieuse et une organisation contrôlée par l'équipe, leur permet de vivre une aventure de quelques jours en autonomie.

5. Les Éclaireuses Éclaireurs de France proposent un partenariat éducatif entre les équipes et les familles

L'équipe d'animation est associée à la construction du projet pédagogique et l'équipe technique doit en être partie prenante.

L'organisateur met en œuvre les moyens nécessaires à l'évaluation et la formation des responsables et pose des règles de vie explicites concernant le tabac, l'alcool, les drogues, le temps de sommeil...

Les parents sont des partenaires éducatifs informés, associés au maximum, au projet.

Les activités d'année, en proximité géographique, permettent de s'ouvrir sur la vie locale ; le camp doit être l'occasion de découvrir une région, ses habitants, son environnement.



LES REPÈRES POUR L'ÉVALUATION DES COMPÉTENCES

les formation BAFA et ASF ont pour but de

1. préparer l'animateur ou l'animatrice à exercer les fonctions suivantes :

Assurer la sécurité physique et morale des mineur-es et en particulier les sensibiliser dans le cadre de la mise en œuvre d'un projet pédagogique, aux risques liés, selon les circonstances aux conduites addictives, et aux comportements, notamment ceux liés à la sexualité

Garantir la sécurité des participant-es dans le cadre de l'activité sur le plan physique et moral

Connaître et respecter les besoins, les capacités et limites des enfants/jeunes (sur le plan physique, social, affectif, cognitif)

Adapter les limites et les interdits et les faire respecter par les enfants et les jeunes

Poser les limites et les interdits et les faire respecter par les enfants et les jeunes

Respecter l'intimité de chaque enfant ou jeune et garder la distance nécessaire

Repérer les attitudes et comportements qui portent atteinte aux enfants ou aux jeunes et les signaler à la direction ou à l'organisme compétent

Connaître les mentions de responsabilité civile et pénale

Participer à l'accueil, à la communication et au développement des relations entre différent-es acteurs et actrices

Accueillir les parents et entretenir des relations de confiance avec elles-eux

Informers les parents du projet et du vécu de leur enfant

Utiliser les ressources locales pour favoriser la découverte et l'ouverture sur le monde environnant

Savoir présenter sa structure

Mettre en œuvre des moyens de communication entre l'enfant et sa famille

Savoir exprimer ses besoins et ses envies auprès des équipes de formation ou de direction

Participer au sein d'une équipe, à la mise en œuvre d'un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif dans le respect du cadre réglementaire des accueils collectifs de mineur-es

Appréhender et comprendre le projet éducatif de l'organisateur

Participer à l'élaboration, l'organisation, la conduite et l'évaluation du projet pédagogique de son séjour

Mettre en œuvre des activités qui contribuent à l'implication sociale et l'éducation citoyenne des enfants et des jeunes

Vivre en collectivité en respectant le cadre réglementaire et les règles de vie

Faire preuve d'initiative, d'autonomie et de sens des responsabilités

Participer à la préparation, la réalisation et l'évaluation des actions en équipe

Affirmer ses points de vue, prendre en compte l'avis des autres et respecter les décisions prises en équipe

Comprendre la proposition éducative et les principes fondamentaux de sa structure

Connaître, vivre et faire vivre les valeurs de son mouvement, de sa structure

Utiliser la vie en plein air comme support d'activités *

Connaître et appliquer les techniques de base nécessaire à l'organisation d'une vie en pleine nature de qualité (monter une tente, faire la cuisine sur feu de bois...) *

| Encadrer et animer la vie quotidienne et les activités |
|---|
| Assurer le suivi des enfants dans la vie quotidienne (toilette, habillement, rangement, alimentation...) |
| Participer aux services quotidiens et associer les enfants et les jeunes (vaisselle, rangement des locaux et du matériel, cuisine...) |
| Mettre en œuvre les conditions d'hygiène indispensable à une vie quotidienne de qualité |
| Mener une activité en motivant les participant-es et en garantissant une place pour chacun et chacune |
| Préparer et animer des activités dans différents domaines (plein air, expression jeux, activités manuelles scientifiques et techniques...) |
| Préparer, ranger et gérer le matériel et les espaces d'activité |
| Élaborer, mettre en œuvre et évaluer un projet d'activité |
| S'adapter et adapter son environnement pour améliorer les conditions de vie quotidienne |
| Découvrir des ressources documentaires et savoir les utiliser |
| Faire preuve d'un souci de respect de son environnement dans la vie quotidienne comme durant les activités * |
| Connaître et appliquer les techniques de base nécessaire à l'organisation d'une vie en pleine nature de qualité (monter une tente, faire la cuisine sur feu de bois...) * |

| Accompagner les mineur-es dans la réalisation de leurs projets |
|--|
| Connaître la démarche de projet et être capable de la mettre en œuvre en associant les mineur-es |
| Animer des espaces de parole et de décision (bilans, conseils...) qui permettent d'associer les enfants et les jeunes aux décisions concernant les projets du groupe |
| Évaluer le projet d'activité en y associant les enfants et les jeunes |
| Prendre en compte cette évaluation pour l'élaboration de nouveaux projets |

2. d'accompagner l'animateur ou l'animatrice vers le développement d'aptitudes lui permettant de :

| Transmettre et faire partager les valeurs de la République, notamment la laïcité |
|--|
| Situer son engagement dans le contexte social, culturel et éducatif |
| Construire une relation de qualité avec les membres de l'équipe pédagogique et les mineur-es, qu'elle soit individuelle ou collective, et de veiller notamment à prévenir toute forme de discrimination |
| Apporter, le cas échéant, une réponse adaptée aux situations auxquelles les mineur-es sont confrontés-es |
| Prendre du recul sur soi et sur son action |
| Savoir exprimer ses idées, argumenter ses opinions, être à l'écoute |
| Accepter et respecter les règles communes |
| Se positionner comme citoyen ou citoyenne à part entière |
| Connaître les valeurs de la République ainsi que ses droits et ses devoirs |
| Développer des techniques de gestion de conflits |
| Assumer les responsabilités et les exigences liées à l'exercice de sa fonction |
| Se remettre en question et avoir la volonté de progresser |
| Expliciter ses motivations à faire de l'animation volontaire |
| Expliciter ses motivations et son engagement à être animateur ou animatrice dans sa structure |
| Définir des engagements personnels au sein d'un projet collectif et les respecter |
| Prendre en compte chaque individu au sein du groupe d'enfants et de jeunes |
| Animer des espaces de parole et de décision (bilans, conseils...) qui permettent d'associer les enfants et les jeunes aux décisions concernant les projets du groupe |
| Mettre en place des règles de vie collective et les faire vivre en y associant les enfants et les jeunes |

NOTRE DÉMARCHE DE SUIVI



L'ÉVALUATION

Les stagiaires sont les premières actrices ou premiers acteurs de leur évaluation.

L'évaluation aide à mesurer le chemin parcouru et ce qu'il reste à faire dans l'acquisition des compétences d'animation. Elle permet aussi de prendre conscience de ses capacités et de construire son projet personnel de formation en identifiant ses objectifs et les moyens à mettre en œuvre pour y arriver.

Elle se fait à plusieurs stades de la formation et elle prend différentes formes : évaluation individuelle, en petits groupes ou co-évaluation avec un-e ou plusieurs formatrices et formateurs.

L'évaluation est partagée, destinée à aider à développer ses compétences et ses capacités.



L'ACCOMPAGNEMENT

Pendant toute la formation avec les Éclaireuses Éclaireurs de France, le ou la stagiaire peut demander un accompagnement personnalisé de la part de l'équipe de formation (groupe de suivi entretiens, individuels...) pour l'aider à faire le point.



CE LIVRET DE SUIVI ET D'ACCOMPAGNEMENT

Ce livret est personnel, il est là pour te permettre de garder la trace de l'évolution de tes compétences tout au long de ta formation. Garde-le précieusement !



LA VALIDATION ET SES CRITÈRES

Chaque étape de la formation fait l'objet d'une validation.

La directrice ou le directeur de la session se prononce sur l'aptitude du ou de la stagiaire à l'animation au regard des objectifs fixés par le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports et de critères définis par les EEDF :

→ PARTICIPER À TOUS LES TEMPS DE LA FORMATION

→ S'INSCRIRE DANS LE CADRE DE VIE COLLECTIVE

→ PARTICIPER AU TRAVAIL EN ÉQUIPE

→ ORGANISER ET CONDUIRE DES SÉQUENCES D'ANIMATION

→ AVOIR CONSCIENCE DE SON RÔLE ET DE SES RESPONSABILITÉS

→ AVOIR DES ATTITUDES ET DES POSITIONS COMPATIBLES AVEC L'ENCADREMENT DES MINEUR·ES



Lors des différents stages, ton équipe de formation peut préciser ces critères pour mieux expliciter ce qu'elle attend de toi.

TON PROJET PERSONNEL DE FORMATION



TON ENGAGEMENT ÉDUCATIF

seul-e ou lors d'un stage, tu peux te poser la question de tes valeurs, de pourquoi tu veux faire de l'animation... et ça évoluera sûrement en cours de formation !



Dès ton arrivée dans ta structure

Tu dois être accueilli·e par ton groupe et ta structure, et tu entames ainsi ton parcours ASF avec le statut de stagiaire ASF.

Sur cette page et la suivante, vous devez définir ensemble qui seront les personnes référentes de ta formation, et vos engagements réciproques.



Les personnes référentes de ton accueil, de ton accompagnement, et du suivi de ta formation :

Dans l'équipe de groupe :

Dans mon équipe d'animation :

Dans ta structure et dans ton équipe d'animation, tu t'engages à :



Ta structure s'engage vis-à-vis de toi à :

- Assurer le suivi régulier de ta formation, et t'accompagner dans ta progression personnelle

Date :

Signature
stagiaire :

Signature
référent-e :



L'ACCUEIL DANS TA FONCTION 3/3

ASF

Vous pouvez profiter de cet accueil pour faire le point sur tes compétences, comment tu te sens vis-à-vis de cette nouvelle fonction, tes craintes et tes envies :

Date :

Personne rencontrée :

Fonction :

Tout au long de ta formation, vous pouvez faire des points réguliers (voir p. 33), jusqu'à l'entretien en vue de la certification (p. 34). En tant que stagiaire, c'est un droit que tu as, n'hésite pas à le demander à ta structure !



SESSION DE FORMATION GÉNÉRALE 1/3

BAFA - ASF - AVLA

Date :

Lieu :

Au début de la formation générale...

| À LA LECTURE DES REPÈRES POUR L'ÉVALUATION (P. 10&11) ET DE CE QUE JE SAIS DE MOI, J'IDENTIFIE... | |
|--|-------------------------------------|
| MES POINTS FORTS | MES POINTS FAIBLES |
| | |
| LES OBJECTIFS QUE JE ME FIXE POUR LA SUITE | LES MOYENS À METTRE EN ŒUVRE |
| | |



SESSION DE FORMATION GÉNÉRALE 2/3

BAFA - ASF - AVLA

Au milieu de la formation générale...

| OÙ EN SUIS-JE DE MES OBJECTIFS ? | |
|---|---------------------------------------|
| CE QUE J'AI ACQUIS | CE QU'IL ME RESTE À TRAVAILLER |
| | |
| LES OBJECTIFS QUE JE ME FIXE POUR LA SUITE | LES MOYENS À METTRE EN ŒUVRE |
| | |
| RETOURS MI-STAGE DE L'ÉQUIPE DE FORMATION | |
| | |



SESSION DE FORMATION GÉNÉRALE 3/3

BAFA - ASF - AVLA

À la fin de la formation générale...

| OÙ EN SUIS-JE DE MES OBJECTIFS ? | |
|---|---|
| CE QUE J'AI ACQUIS | OBJECTIFS POUR LE STAGE PRATIQUE |
| | |

| APPRÉCIATION DE L'ÉQUIPE DE FORMATION |
|--|
| |

Formateur-trices : ne pas oublier de remplir la bonne ligne de la page Certification (p 35) !



PREMIER STAGE PRATIQUE 1/3

BAFA - ASF - AVLA

Dates :

Lieux :

Avant de commencer mon stage pratique :

| À LA LECTURE DES REPÈRES POUR L'ÉVALUATION (P. 10&11) ET DE CE QUE JE SAIS DE MOI, J'IDENTIFIE... | |
|--|-------------------------------------|
| MES POINTS FORTS | MES POINTS FAIBLES |
| | |
| LES OBJECTIFS QUE JE ME FIXE POUR LA SUITE | LES MOYENS À METTRE EN ŒUVRE |
| | |



PREMIER STAGE PRATIQUE 2/3

BAFA : 14j au moins
ASF : 14j au moins

Cette page permet de prendre des notes sur ta progression pendant ton stage pratique, lors des entretiens ou des groupes de suivi :



PREMIER STAGE PRATIQUE 3/3

BAFA : 14j au moins
ASF : 14j au moins

À la fin du stage pratique :

| OÙ EN SUIS-JE DE MES OBJECTIFS ? | |
|---|--------------------------------|
| CE QUE J'AI ACQUIS | OBJECTIFS POUR LA SUITE |
| | |

| APPRÉCIATIONS DE LA DIRECTRICE OU DU DIRECTEUR |
|---|
| |

Directeur·trice : ne pas oublier de remplir la bonne ligne de la page Certification (p 35) !



DEUXIÈME STAGE PRATIQUE 1/3

(si nécessaire)

BAFA - ASF - AVLA

Dates :

Lieux :

Avant de commencer mon stage pratique :

| À LA LECTURE DES REPÈRES POUR L'ÉVALUATION (P. 10&11) ET DE CE QUE JE SAIS DE MOI, J'IDENTIFIE... | |
|--|-------------------------------------|
| MES POINTS FORTS | MES POINTS FAIBLES |
| | |
| LES OBJECTIFS QUE JE ME FIXE POUR LA SUITE | LES MOYENS À METTRE EN ŒUVRE |
| | |



DEUXIÈME STAGE PRATIQUE 2/3

(si nécessaire)

BAFA : 14j au moins
ASF : 14j au moins

Cette page permet de prendre des notes sur ta progression pendant ton stage pratique, lors des entretiens ou des groupes de suivi :



DEUXIÈME STAGE PRATIQUE 3/3

(si nécessaire)

BAFA : 14j au moins
ASF : 14j au moins

À la fin du stage pratique :

| OÙ EN SUIS-JE DE MES OBJECTIFS ? | |
|---|--------------------------------|
| CE QUE J'AI ACQUIS | OBJECTIFS POUR LA SUITE |
| | |

| APPRÉCIATIONS DE LA DIRECTRICE OU DU DIRECTEUR |
|---|
| |

Directeur-trice : ne pas oublier de remplir la bonne ligne de la page Certification (p. 35) !



FORMATION CONTINUE SCOUTISME 1/2

Date :
Lieu :

ASF

Cette page permet de prendre des notes sur ta progression :

Formateur-trices : ne pas oublier de remplir la bonne ligne de la page Certification (p. 35) !



FORMATION CONTINUE SCOUTISME 2/2

Date :
Lieu :

ASF

Cette page permet de prendre des notes sur ta progression :

Formateur-trices : ne pas oublier de remplir la bonne ligne de la page Certification (p. 35) !



APPROFONDISSEMENT OU QUALIF. 1/3

BAFA, ASF (si appro scoutisme)

Date :

Lieu :

Au début de la session d'approfondissement ou de qualification...

| À LA LECTURE DES REPÈRES POUR L'ÉVALUATION (P. 10&11) ET DE CE QUE JE SAIS DE MOI, J'IDENTIFIE... | |
|--|-------------------------------------|
| MES POINTS FORTS | MES POINTS FAIBLES |
| | |
| LES OBJECTIFS QUE JE ME FIXE POUR LA SUITE | LES MOYENS À METTRE EN ŒUVRE |
| | |



APPROFONDISSEMENT OU QUALIF. 2/3 BAFA, ASF (si appro scoutisme)

Au milieu de la session d'approfondissement ou de qualification...

| OÙ EN SUIS-JE DE MES OBJECTIFS ? | |
|---|---------------------------------------|
| CE QUE J'AI ACQUIS | CE QU'IL ME RESTE À TRAVAILLER |
| | |
| LES OBJECTIFS QUE JE ME FIXE POUR LA SUITE | LES MOYENS À METTRE EN ŒUVRE |
| | |
| RETOURS MI-STAGE DE L'ÉQUIPE DE FORMATION | |
| | |



APPROFONDISSEMENT OU QUALIF. 3/3

BAFA, ASF (si appro scoutisme)

À la fin de la session d'approfondissement ou de qualification...

| OÙ EN SUIS-JE DE MES OBJECTIFS ? | |
|----------------------------------|-------------------------|
| CE QUE J'AI ACQUIS | OBJECTIFS POUR LA SUITE |
| | |

| APPRÉCIATION DE L'ÉQUIPE DE FORMATION |
|---------------------------------------|
| |

Validation par les formateur-trices :

| ÉTAPE | DATES | LIEU | VALIDÉ | NOM & SIGNATURE |
|------------------------------------|-------|------|--------|-----------------|
| Approfondissement Qualification | | | | |



Tu as fini ton cursus BAFA avec une session d'approfondissement ou de qualification. Mais que se passe-t-il ensuite ?

Une fois cette dernière partie validée, et son procès verbal déposé par l'équipe de formation (cela peut prendre jusqu'à 15 jours), rends-toi sur le site :

<https://www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd/>

1. vérifie que tout va bien dans ton dossier

Connecte-toi à ton compte, et assure toi que tout va bien dans ton dossier. Notamment, vérifie que tu as bien envoyé une copie d'une pièce d'identité, et si besoin, clique sur le bouton « demander le passage en jury » (dans le cas où tu as eu l'un de tes stages non-validés).

2. trouve la date de ton jury

Retourne sur la page d'accueil du site BAFA-BAFD.

Sur ordinateur, clique ensuite sur ta région, et regarde la colonne à gauche, « Flash info ».

Sur téléphone, va dans le menu, puis dans la rubrique « Près de chez moi », « Informations régionales », puis sur ta région.

Tu vas trouver à cet endroit les informations sur les prochains jurys de ton département. Normalement, tu devrais passer au prochain.

Si tu as déménagé, il faut que tu regarde les informations du département où tu habitais lors de ton inscription sur le site BAFA-BAFD, sauf si tu as fait déménager ton dossier.

2. une fois ton jury passé, récupère ton diplôme

Une fois le jury passé, au même endroit sur le site web, tu devrais trouver les informations de ton département pour récupérer ton diplôme.

Il faut en général se rendre dans la préfecture du département, ou envoyer une enveloppe timbrée pour que l'on te renvoie ton diplôme.

C'est à toi de faire la démarche pour récupérer ton diplôme, et tu ne seras considéré-e diplômé-e du BAFA qu'une fois le papier en main !





LA FORMATION DANS MON GROUPE

ASF

En plus des stages pratiques, tu peux faire le point régulièrement avec une personne de ta structure, par exemple après chaque session de formation.

Date :

Personne rencontrée :

Fonction :



ÉVALUATION FINALE DANS TA STRUCTURE

Pour la certification ASF :

Avec la personne chargée de la formation dans ton groupe local, fais le point sur tes points forts et tes points faibles, et sur tes futurs objectifs de progression en tant que responsable d'animation :

APPRÉCIATION DE TA RÉFÉRENTE OU DE TON RÉFÉRENT DANS TA STRUCTURE

Resp. de la formation du groupe : ne pas oublier de remplir la bonne ligne de la page Certification (p. 35) !

À chaque étape de ta formation, les personnes référentes doivent remplir et signer la ligne correspondante ci-dessous. Une fois toutes les étapes du cursus ASF remplies, scanne cette page ainsi que celle à sa gauche (évaluation finale dans ta structure), et renvoie-la à ton échelon régional pour obtenir ta certification. **Attention : ton ASF n'est valable qu'à partir du moment où tu as le papier entre les mains !**

| STAGIAIRE : | | |
|-------------|---------------------------|---------------------|
| Nom : | Prénom : | Date de naissance : |
| Région : | Service ou groupe local : | |

ASF - parcours normal

| VALIDATION PAR LES ÉQUIPES DE FORMATION : | | | | |
|--|-------|------|--------|-----------------|
| ÉTAPE | DATES | LIEU | VALIDÉ | NOM & SIGNATURE |
| Accueil dans la fonction | | | | |
| Formation générale | | | | |
| Stages pratiques 14j | | | | |
| | | | | |
| Formation continue scoutisme (trempins...) - 4j | | | | |
| | | | | |

Je soussigné-e, _____, responsable de la formation du groupe
demande la certification ASF (parcours normal) de _____
Date : _____ Signature : _____

ASF - demande de Reconnaissance de l'Expérience et des Compétences

Voir la page 6 pour les différents parcours, en complément du tableau ci-dessus.

| VALIDATION PAR LES ÉQUIPES DE FORMATION : | | | | |
|---|-------|------|--------|-----------------|
| ÉTAPE | DATES | LIEU | VALIDÉ | NOM & SIGNATURE |
| Expériences d'année | | | | |
| Formation continue - 8j | | | | |

Je soussigné-e, _____, responsable de la formation du groupe
demande la certification ASF par RCE de _____
Date : _____ Signature : _____

MES EXPÉRIENCES D'ANIMATION OU DE RESPONSABLE

| LIEU | DATES | REMARQUES PARTICULIÈRES |
|------|-------|-------------------------|
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |

TITRES ET DIPLÔMES OBTENUS

| | DATES | LIEUX |
|------|-------|-------|
| ASF | | |
| BAFA | | |
| AVLA | | |

LE CONTACT DE MA RÉGION, DE MON SERVICE

EEDF
Équipe nationale Adultes dans le Scoutisme
Mail : ent-asaf@galilee.eedf.fr
Version d'avril 2021
D'après un travail de la région Midi-Pyrénées